



LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE BADMINTON

Le badminton, partout et pour tous !

ÉCHOS DE LA SÉANCE

Note: ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

Organe d'administration

Date : 19 avril 2022

Objet : séance ordinaire

Lieu : Visioconférence

Présent.e.s : Cédric DEBROEK, Jean-Pierre HECQUET, Pascal BLOGIE, Mélissa PIRE, Etienne DOUMONT, Arnaud DELSAUT, Céline BRENU, Aurore LEQUATRE, Dominique GALLETZ, Charlotte COESENS, Damien MAQUET, Gaëtan VANDERSCHUEREN, Hélène QUINIET, Marine SEIJKENS.

NOTES D'INFORMATION

1. AFFILIATIONS

Compteurs au 06/04/2022 :

- Compétiteurs : 3.287 (3.223 au compteur du 21/02/2022) (29%)
- Jeunes : 1.874 (1.808) (16.5%)
- Loisirs : 6.182 (5.990) (54.5%)

Total 11.343 (11.021)

2. OFFRE PASS'SPORT

Afin de soutenir la relance du secteur sportif, Madame la Ministre des Sports, Valérie Glatigny, a décidé d'attribuer un certain nombre de « Pass-Sport » aux fédérations sportives reconnues.

Ces « Pass-Sport », d'une valeur de 30 euros, sont octroyés à toute personne physique qui s'affilie pour la première fois auprès d'un club affilié. Le montant de la cotisation club d'un nouvel affilié se verra donc diminué de 30 euros. La cotisation LFBB reste, elle, inchangée.

Phase A (clubs non affiliés)

8 clubs non affiliés supplémentaires ont été contactés dans le cadre de cette offre, portant le total à 35 clubs non affiliés identifiés et contactés (par email, téléphone ou visite sur place).

Six d'entre eux semblent intéressés.

Phase B (clubs affiliés)

Les clubs LFBB désireux de prendre part à cette action avaient jusqu'au 6 avril pour s'inscrire et réserver un nombre de Pass équivalant au nombre de places pour lesquelles ils garantissent une disponibilité dans le cadre de cette offre.

Critères d'attribution :

- Cette offre « Pass-Sport » est valable pour toute nouvelle affiliation entre le 7 avril 2022 et le 31 mai 2022
- Offre dans la limite du stock disponible
- Un « Pass-Sport » par personne

Les clubs participants :

| | Nbre de Pass réservés |
|--------------------------------|-----------------------|
| Badminton Léglise | 5 |
| Lift Badminton Le Roeulx | 10 |
| BC Enghien-Silly | 50 |
| Rixensart BC | 12 |
| Liège BC | 5 |
| Badiator Academy | 20 |
| BC Cardinal Mercier | 15 |
| La Plume Stéphanoise-Ottignies | 10 |
| BC Beaumontois | 50 |
| Martelange BC | 5 |

TOTAL : 182

3. WEBINAIRE CLASSEMENT

Initialement, un webinaire sur le système de classement devait être planifié fin 2021.

Le système de classement fait actuellement l'objet de discussions en commission nationale classement ; des changements/améliorations devraient être adoptés dans les mois à venir.

Le webinaire classement sera organisé prochainement ; il présentera ces changements et se conformera donc au calendrier de mise en œuvre de ces améliorations.

4. PROJET “TOP 16”

Les 16 équipes du Top 16 (championnat mixte) ont été invitées à une table ronde dans le cadre de la réduction du nombre d'équipes dans la division Top prévue à partir de la saison 2023-2024 (Cf. plan de dynamisation des compétitions).

Objectifs de cette réduction :

- Diminuer la différence d'indice de force entre les équipes (homogénéisation des niveaux) ;
- Eviter de longs déplacements en semaine pour les équipes les plus faibles ;
- Maintenir la motivation des joueurs intacte.

Objectifs de la table ronde :

- Discuter ouvertement des différentes options retenues et de leurs conséquences ;
- Valider une option via sondage.

Cette table ronde s'est tenue par visioconférence le mardi 19 avril.

5. WORKSHOP ARBITRAGE LORS DU YBJ 2022

Badminton Europe est à la recherche d'un tournoi international permettant d'accueillir un workshop sur le thème de l'arbitrage, réunissant un superviseur et un candidat de chaque nation intéressée.

Le *Yonex Belgian Junior* a été ciblé par Badminton Europe parmi les tournois du calendrier européen. La LFBB a donné un accord de principe pour l'accueil de ce workshop lors de l'édition des *YBJ 2022*.

L'impact financier pour la LFBB est nul ; seule la logistique incombera à la LFBB.

Ce pourrait être une occasion de souligner l'arbitrage lors de cette compétition, d'apporter une autre dimension à cet événement.

6. CLUBS RESTART

En date du 31/03/2022, le top 3 des clubs pour les concours quantitatifs est le suivant :

TOP3 membres

Brussels Badminton Club (270 -> 419 = +149 (=+55%))

BC Waremmes asbl (93 -> 191 = +98 (=+105%))

BC Loverval (30 -> 116 = +86 (=+287%))

TOP3 compétiteurs

BSC Saint-Vith (30 -> 45 = +15 (=+50%))

BC Waremmes asbl (45 -> 56 = +11 (=+24%))

BC Neufchâteau (21 -> 29 = +8 (=+38%))

TOP3 jeunes -15 ans

BC Neufchâteau (11 -> 47 = +36 (=+327%))

Martelange BC (37 -> 72 = +35 (=+95%))

BC Waremmes asbl (30 -> 62 = +32 (=+107%))

Les lauréats seront déterminés au 15/05/2022, date de fin du concours ReSTART quantitatif.

Les clubs lauréats seront mis à l'honneur lors de l'Assemblée Générale ordinaire de la LFBB, le 20/05/2022.

7. OFFRE INITIATIONS (AIR)BADMINTON AU SEIN DES CENTRES SPORTIFS

Cette action en faveur de la promotion du (Air)Badminton, prévue dans le projet AirBadminton 2022 de la LFBB, a été communiquée le 31/03/2022 via une newsletter spécifique adressée aux gestionnaires de centres sportifs de la FWB, envoyée avec la collaboration de [l'Association des Etablissements sportifs \(AES\)](#) et de l'Adeps (via les centres de conseil du sport provinciaux).

Cette action répond à une demande préalable formulée par plusieurs centres sportifs désireux d'organiser des initiations (Air)Badminton.

Sur ces activités d'animation/initiation au (Air)Badminton destinées à un public non initié, la LFBB veut collaborer un maximum avec les clubs LFBB locaux et leur permettre de consolider et d'étendre leurs collaborations locales, pouvant mener au recrutement de nouveaux membres et à l'obtention de créneaux horaires supplémentaires (l'occupation d'autres infrastructures sportives) favorables/nécessaires au développement du club.

12 demandes de centres sportifs/communes ont déjà été formulées à la LFBB.

Plus d'infos sur l'offre : <https://lfbb.be/blog/initiation-air-badminton-dans-votre-centre-sportif>

8. PROJET JEU MINI-BAD À L'ÉCOLE !

La seconde quinzaine « *Jeu Mini-bad à l'école !* » de l'année scolaire 2021-2022, organisée en collaboration avec les fédérations de sport scolaire (FSEOS Liège et AFFSS), s'est déroulée du 21 mars au 1^{er} avril 2022 en Province de Liège.

Plus de 550 élèves de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire [*issus en majorité/(pour 373 d'entre eux) des écoles de l'entité de Grâce-Hollogne ; ainsi que des écoles d'Henri-Chapelle, de Welkenraedt et de Poulseur*] ont été initiés au (Mini-)Badminton durant cette quinzaine.

Ils ont été invités (*distribution de flyers d'information*) à poursuivre l'initiation dans les clubs LFBB alentours.

Les clubs LFBB locaux ont été invités à participer au projet, dans la mesure de leurs possibilités (*présence/ dispense de certaines initiations, contact avec le professeur d'éducation physique, distribution de flyers du club*).

Les professeurs d'éducation physique ayant pris part au projet ont été invités à participer gratuitement, sur base volontaire, à la prochaine formation Animateur Badminton organisée en Province de Liège les 30 avril et 1^{er} mai 2022 à Verlainne.

Pour l'année scolaire 2022-2023, les dates des initiations sont déjà fixées en Province de Liège:

- Du 19 au 30 septembre 2022
- Du 13 au 24 mars 2023

DÉCISIONS DE L'OA

1. PROCÉDURES DE RECRUTEMENT EN COURS - CANDIDATURES POUR LES OFFRES D'EMPLOI LFBB

[Charlotte COESENS, ayant postulé pour les postes à pourvoir, n'est pas présente pour ce point.]

Deux procédures de recrutement sont en cours.

Les entretiens de sélection se sont déroulés entre le 23/03/2022 et le 4/04/2022.

Cinq candidatures ont été réceptionnées pour le poste de «chargé de mission pédagogique & développement (½ temps CDD 1 an). L'analyse de leurs candidatures a été réalisée par le Directeur Technique-Développement.

L'OA a approuvé à l'unanimité l'engagement de Quentin GASPARD pour une entrée en fonction au plus tôt (dès le 21 avril 2022).

Trois candidats sont en lice pour la fonction d'entraîneur adjoint HN.

Il ressort de l'analyse des candidatures réalisée par le Directeur Technique-Haut Niveau que Simon EECKHOUDT est le candidat numéro 1 et le seul des trois profils à répondre aux critères attendus pour le poste d'entraîneur adjoint HN à la LFBB (½ temps CDD) proposé.

L'OA a approuvé à l'unanimité l'engagement de Simon EECKHOUDT pour ce poste.

2. AG ORDINAIRE LFBB – 20/05/2022

A. Modification des statuts LFBB

Débat sur la modification des statuts de la LFBB :

I. **Définition explicite des pouvoirs de signature en dehors des actes de gestion journalière :**

Article 20 : les pouvoirs. Ajout §3 :

Il convient d'ajouter un paragraphe 3 à l'article 20 pour formaliser la signature de documents par les membres de l'OA : "Les actes qui engagent l'association sont signés conjointement par deux des administrateurs dont au moins l'un faisant partie du Comité Exécutif".

L'OA décide à l'unanimité d'ajouter ce paragraphe à l'article 20.

II. **Remplacement dans les statuts du terme secrétaire général par directeur.trice général.e et adaptations des articles suivants :**

L'OA demande à ce que le terme « secrétaire général » soit remplacé par « directeur.trice général.e » dans les statuts.

Article 2 – Proposition d'adaptation de l'objet (fondamental) de notre Ligue pour davantage correspondre à la réalité de notre travail et à la stratégie déclarée :

2. La LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE BADMINTON a pour objet :

- a. Le rassemblement des moyens financiers, matériels et humains pour développer la pratique du badminton et permettre à ses membres effectifs et adhérents de s'y adonner à tous les niveaux ;

- b. L'éducation sportive de la population, et en particulier de la jeunesse ;
- c. La recherche de Haute performance ;

Parmi les moyens à sa disposition sont notamment listés :

- L'organisation de manifestations sportives de manière régulière ;
- La formation de cadres ;
- Une stratégie de communication.

L'OA vote en faveur de l'adaptation de l'objet de la ligue sur base de cette proposition, dans la mesure où cette adaptation répond aux prescrits du code des sociétés et associations, auquel nous devons nous conformer.

Article 9, §3 :

L'acceptation d'un membre adhérent n'est pas de la compétence de l'Organe d'Administration. **L'OA décide de déléguer cette compétence de l'organe d'administration au secrétariat administratif.**

III. **Proposition d'augmenter le nombre d'années du mandat des administrateurs à 3 au lieu de 2 (article 18 §3) :**

L'idée est d'avoir une meilleure stabilité, de ne pas risquer d'avoir tous les ans la moitié de l'OA qui change (il faut le temps de découvrir notre organisation et son fonctionnement avant d'apporter quelque chose).

L'OA décide à 9 voix contre 3 de proposer à l'Assemblée Générale une modification sur la durée du mandat d'administrateur et de passer ainsi à 3 ans.

IV. **Proposition de réduction du nombre d'administrateurs à 10 (article 17 §2) :**

Cette proposition vise à rechercher l'équilibre entre démocratie/diversité et efficacité (plus il y a de personnes autour de la table, plus décider prend du temps).

L'OA décide à 9 voix contre 3 de rejeter cette proposition.

V. **Proposition d'attribuer le poste d'administrateur au directeur.trice général.e. - (article 17, paragraphes 4 et article 18 paragraphe 1.A.III)**

Le but de cette proposition est d'augmenter la stabilité de l'OA / la continuité de son action et son efficacité.

Une idée serait de faire en sorte que le/la directeur.trice général.e ait le statut d'administrateur non élu et à durée indéterminée de par sa fonction.

Cela contribuerait à augmenter également la stabilité de l'ensemble et donnerait une voix au sein de l'OA à la personne impliquée au quotidien dans la gestion de notre entité.

D'un point de vue juridique, rien ne s'y oppose et c'est assez fréquent. Inconvénient : cela contrevient à l'article 17 paragraphe 4 et à l'article 18 paragraphe 1.A.III ... de nos statuts.

A noter que la Directrice générale est neutre par rapport à cette proposition ; pas particulièrement demandeuse, ni fondamentalement hostile.

L'OA décide à 7 voix contre 5 d'abandonner ce point pour le moment.

B. Fixation de l'OJ de l'AGO par l'OA LFBB

- Accueil et bilan de la saison 2021-2022
- Remise des prix aux clubs lauréats du challenge ReSTART + partage d'expérience par un lauréat dans chacune des 3 catégories
 - *Mise à l'honneur du Mont-Sur-Marchienne **ROYAL** badminton club (devenu royal cette année ; 50ans de travail des bénévoles du club récompensés).*
- Modification des statuts (*si quorum est atteint*)
- Appel à candidature/élections :
 - Administrateurs LFBB
 - Comité d'appel
 - Collège des vérificateurs aux comptes
 - *Appel à la collaboration à un profil communication marketing pour aider la LFBB ponctuellement dans sa recherche de partenaires/sponsors*
- Perspectives et priorités saison 2022-2023
 - Enquête clubs : résultats et stratégie d'étalement du badminton en FWB
 - Plan de dynamisation des compétitions
 - Stratégie et objectifs haut niveau
- *Le verre !*

Il serait également intéressant de parler de l'importance du Haut Niveau dans une fédération sportive, notamment via une vidéo de promotion ou autre.

Il faudrait également mentionner le World Badminton Day le 5 juillet.

L'OA valide cet ordre du jour pour l'Assemblée générale ordinaire du 20/05/2022.

3. AVIS LFBB INTERCLUBS À L'ÉTRANGER

Avis de la LFBB sur le fait d'autoriser les joueurs à disputer les interclubs dans 2 pays différents (demande d'avis plutôt urgente de la FRBB) .

C'était autorisé il y a bien longtemps. Ça a ensuite été interdit pour diverses raisons.

L'OA décide à 9 voix contre 3 d'autoriser la participation aux interclubs en Belgique et à l'étranger.

4. DIVERS

A. RGPD

Quid de la gestion des données (RGPD) d'un responsable de tournoi par rapport aux données reçues sur les inscriptions (dates de naissance) < fichier TP ?

L'OA LFBB propose de rappeler le cadre dans lequel les données peuvent être utilisées. Il est de la responsabilité du responsable de tournoi de faire usage de ces données. Idem avec l'utilisation des photos des joueurs, sur les sites des clubs, celui de la LFBB, etc.

B. Finale du Top16 – 1^{er} mai 2022

Madame la Ministre des Sports, Valérie GLATIGNY, a confirmé sa présence le 1^{er} mai à 16h30 pour la remise des prix de la finale 2022 du Top 16.

C. 2022 BEC Congress & Forum

Lors du congrès annuel de Badminton Europe qui s'est tenu à Malte du 7 au 9 avril 2022, la LFBB a présenté, à la demande de Badminton Europe, les projets *AirBadminton* et *Tournois Jeunes Amicaux* dans le cadre des exposés de bonnes pratiques mises en œuvre par des associations membres.

De nombreux échanges ont eu lieu avec les autres fédérations européennes.

De nouvelles perspectives pour la LFBB et des collaborations futures sont envisagées sur base de ces contacts.

Suite aux apports du Forum, un groupe de travail (GT) se constituera pour discuter des sujets suivants :

- Connecter la communauté badminton
- Capsule vidéo promotionnelle
- Communication avec le public loisir
- Services loisirs

Les administrateurs suivants se sont portés volontaires pour rejoindre le GT : Etienne DOUMONT, Jean-Pierre HECQUET et Gaëtan VANDERSCHUEREN.

D. World badminton day 5/07

La Fédération mondiale de badminton (BWF) célébrera la toute première Journée mondiale du badminton ce 5 juillet 2022.

Plus d'infos : <https://lfbb.be/page/world-badminton-day>

Un webinaire sur ce thème sera organisé le 10 mai 2022 à 20h à destination des clubs afin de les informer (de la volonté de la BWF dans la détermination de cette journée mondiale du badminton, des actions prévues par la LFBB) et de les inciter à organiser des activités à cette occasion.

Le club de Martelange y présentera les activités prévues à cette occasion et en vue de lancer la prochaine saison sportive, en guise d'échange de bonnes pratiques.

Inscriptions au webinaire : <https://www.lfbb.be/contenu/inscription-aux-webinaires>